



Activité SAE

Fiche Technique



club alpin français
Ile-de-France

www.clubalpin-idf.com

13-SAE01= 10 entrées MurMur tarif groupe
13-SAE02= 20 entrées MurMur tarif groupe
13-SAE03= 30 entrées MurMur tarif groupe
13-SAE04= 40 entrées MurMur tarif groupe
13-SAE05= 50 entrées MurMur tarif groupe

Inscription d'achat entre le 17 et le 22 septembre 2013

Clôture des inscriptions le dimanche 22 à minuit.

Organisateur : François Blanc Tél. : 06 16 54 10 46 Email : cf. rubrique "kifaikoi" sur le site web

Descriptif technique :

Le total des entrées achetées par chaque participant sera porté sur une carte unique, sur laquelle figurera simplement la mention CAF associée à un numéro d'ordre.

- > Ces cartes ne sont donc pas nominatives : il est possible de les prêter, ou de rentrer à plusieurs sur une même carte.
- > Par ailleurs, elles n'ont pas non plus de limite de validité dans le temps.

Pour s'inscrire :

Choisir la sortie correspondant au nombre d'entrées souhaité.

13-SAE01= 10 entrées (Montant de l'inscription : 83,70 €)

13-SAE02= 20 entrées (Montant de l'inscription : 167,40 €)

13-SAE03= 30 entrées (Montant de l'inscription : 251,10 €)

13-SAE04= 40 entrées (Montant de l'inscription : 334,80 €)

13-SAE05= 50 entrées (Montant de l'inscription : 418,50 €)

NB : Il est possible d'acheter plus de 50 entrées, en s'inscrivant à plusieurs sorties, mais à condition qu'elles soient différentes. (ex, pour un total de 60 : 13-SAE05 + 13-SAE01, mais pas 2 x 13-SAE03)

IMPORTANT ET INDISPENSABLE : Renseignez impérativement le doodle <http://doodle.com/wh45zzew6xv63648> et vérifiez bien qu'il correspond à votre choix !

Ouverture des inscriptions :

DU 17 au 22 / 09 / 2013 mais vous pouvez préparer vos paiements en ligne dès maintenant.

NB : Vos paiements seront validés par le secrétariat du CAF entre le 17 et le 24 septembre, mais **après le 22 à minuit il ne sera plus possible de s'inscrire.**

Remise des cartes :

Les modalités de remise des cartes seront précisées ultérieurement par mail.

La distribution aura lieu à compter du 1er octobre, à MurMur Pantin et à MurMur Issy.